



Bonjour à toutes et à tous,

Alors que nous entrons vraiment dans l'automne 2020, au huitième mois de la pandémie de la COVID-19, je suis heureux de vous saluer toutes et tous en tant que diplômé(e)s de l'ENAP. Tout d'abord je vous invite à redoubler de prudence dans le contexte de la pandémie, et à être exemplaires dans le respect de toutes les consignes, en cohérence avec la belle valeur d'exemplarité qui se trouve au cœur de notre plan stratégique.

Un bilan positif pour le 50^e anniversaire de notre institution

À l'ENAP, je suis heureux de vous le partager, nous avons été très fiers des événements qui ont scandé le cinquantième anniversaire de l'École, lesquels ont commencé en février 2019 pour se terminer quelques semaines avant le début de la pandémie. Nous avons eu le bonheur d'accueillir, et parfois à plus d'une reprise, quatre ministres du gouvernement du Québec dans le cadre de nos célébrations : Éric Caire, Christian Dubé, Nadine Girault et Jean-François Roberge. Nous avons célébré nos diplômé(e)s d'influence, rassemblé nos partenaires d'Afrique francophone et d'Haïti à Dakar, réfléchi aux contours de la diversité sur notre campus de Québec tout en célébrant le mois des Noirs sur notre campus de Montréal, lancé un livre sous la direction de Robert Bernier et Stéphane Paquin, L'État québécois, où en sommes-nous? et nous avons aussi organisé un colloque sur la fonction publique fédérale à notre campus de Gatineau dans

le cadre du congrès de l'ACFAS, pour ne mentionner que quelques-unes des activités de notre cinquantième anniversaire.

Des nominations

En janvier 2020, nous avons accueilli un nouveau directeur de l'administration, Guy Dufour. Au début février 2020, nous avons dit au revoir à Juliette Champagne, nommée sous-ministre adjointe au ministère de l'Immigration, de la Francophonie et de l'Inclusion. Elle a été remplacée par Michèle Charbonneau qui a accepté le poste de directrice de l'enseignement et de la recherche par intérim. Et puis le tourbillon de la pandémie a commencé.

Une crise contrôlée et une offre adaptée au contexte

À deux reprises, en juin 2020 et lors de la séance plénière du 2 octobre, le conseil d'administration de l'ENAP a félicité l'équipe de direction de l'ENAP pour tout le travail accompli dans le contexte de la COVID. Cela rejaillit sur tous les cadres et tous les employés de l'ENAP. Je suis immensément fier de cela. Soyez-en fiers vous aussi, diplômées et diplômés d'ici, et d'ailleurs. En place jusqu'à la fin avril, notre cellule de crise n'a pas compté les heures pour la réorganisation du fonctionnement des équipes principalement en télétravail dans le plein respect des consignes sanitaires. Les équipes de la Direction de l'enseignement et de la recherche (DER) ont réorganisé en moins de deux semaines le trimestre d'hiver dans les diverses modalités de l'enseignement à distance, et pour planifier d'abord le trimestre d'été, puis le trimestre d'automne. Au moment d'écrire ces lignes, les équipes planifient le trimestre d'hiver 2021 selon les mêmes modalités essentiellement, toujours pour respecter les directives gouvernementales dans le contexte de la deuxième vague de la pandémie.

Tant du côté de la Direction des services aux organisations (DSO) que de celui de la Direction des affaires internationales (DAI), donc au Québec, au Canada, et partout dans la francophonie, la pandémie a été l'occasion de l'accélération de la mutation

numérique de notre institution. Les partenaires ont pu apprécier notre capacité à livrer nos mandats dans le respect des échéances, et ce, même dans la tourmente de mars à mai 2020. Au Québec, notre partenariat a été renforcé avec le ministère du Conseil Exécutif et avec le Secrétariat du Conseil du Trésor. Notre nouveau protocole d'entente avec la Banque mondiale pour le renforcement des capacités dans l'évaluation du développement consolide la place de la DAI et celle de l'ENAP à l'international. Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie(MRIF) à Québec et Affaires mondiales Canada en sont enchantés et les partenariats avec ces deux ministères évoluent de manière on ne peut plus positive.

La rentrée

Lors de la rentrée de l'automne 2020, l'Université du Québec s'est dotée d'une nouvelle vision, emballante avec le thème « Nous sommes l'Université du Québec ». La cérémonie des Prix d'Excellence de l'UQ a souligné cette année le travail exceptionnel des trois collaboratrices de la DSO. L'année académique 2020-2021 a commencé avec l'arrivée d'un ministère autonome pour l'enseignement supérieur, avec une nouvelle ministre, madame Danielle McCann, et un nouveau sous-ministre, monsieur Bernard Matte. Nous leur souhaitons le meilleur des succès et nous les assurons de notre collaboration.

Un bref séjour à Gatineau et à Ottawa en septembre a contribué à solidifier notre partenariat avec Affaires Mondiales-Canada. Ces dernières semaines toutes les instances de l'ENAP se sont réunies dans l'ordre et dans l'enthousiasme, le tout culminant dans la séance plénière du conseil d'administration, le 2 octobre dernier. Nous y avons présenté les états financiers, en équilibre, pour 2019-2020. Nous nous réjouissons de la décision de notre ministère de tutelle de reconnaître la légitimité d'un grief historique de l'ENAP à propos de la formule de financement des universités, dossier vaillamment défendu par mes prédécesseurs, et des impacts positifs pour notre institution.

L'ENAP, partie prenante des travaux sur l'avenir des universités

Dans la deuxième vague de la pandémie, nos services administratifs ont révisé et mis à jour les protocoles d'urgence sur tous nos campus ainsi que l'organisation du travail.

L'ENAP participe étroitement aux travaux de l'Institut de diplomatie lancé par la ministre Nadine Girault, avec la responsabilité de trois formations. La première, sur Le Québec et le monde, sous la responsabilité du professeur Stéphane Paquin sera suivie par des formations sur l'éthique et le fonctionnement de l'État, sous la responsabilité de la DSO. Sur le front de la réflexion, beaucoup d'efforts iront du côté de l'analyse et de l'amélioration du rapport sur l'université du futur au Québec, sous la responsabilité du scientifique-en-chef, Rémi Quirion. Tant dans les instances de l'Université du Québec (UQ) que dans celles du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), l'ENAP participera pour le bien des universités et afin de bien les positionner dans le contexte des préparatifs du budget québécois de 2021. On m'a aussi demandé de participer au groupe de travail de la Société royale du Canada sur le futur de l'enseignement supérieur.

Du sang neuf et du travail sous le signe de la bienveillance

Les deux prochaines années s'annoncent très actives pour compléter et assurer le renouvellement du corps professoral, dans le respect de la toute nouvelle convention collective. Je vous invite à être attentif à nos appels de candidatures qui débiteront d'ici quelques semaines.

Après avoir organisé notre vie au travail depuis trois ans sous les angles de la rigueur et la bonne humeur, de la confiance sans complaisance et de la collaboration dans l'action, nous nous réclamerons cette année de la bienveillance et de la modestie. Nous travaillerons à prendre soin les uns des autres au travail, en reconnaissant toutes les compétences autour de nous, pour nous mener vers le succès collectif.

Liberté d'expression et minute de silence

La semaine dernière, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité une motion rendant hommage à l'enseignant français Samuel Paty, soulignant ici comme en France l'importance fondamentale de la liberté d'expression et de créer et maintenir des dialogues exempts de violence. La motion encourage les établissements d'enseignement à observer une minute de silence.

Que vous soyez sur nos campus ou à la maison, je vous invite à tenir une minute de silence le mercredi 28 octobre à 9 h.

De plus, le contexte actuel me fait beaucoup réfléchir et je vous encourage aussi à cette réflexion sur le sens de la liberté d'expression à tous les cycles du parcours éducatif. Dans le milieu universitaire, les professeur(e)s, chargé(e)s d'enseignement et les étudiant(e)s doivent vivre la liberté universitaire dans le respect des droits et des obligations des uns et des autres et dans la reconnaissance de la bonne foi réciproque.

Notre institution dispose de [politiques et de procédures](#) et fait siennes les valeurs de civilité, d'équité procédurale, de dignité de toutes et tous et de non-discrimination. Rappelons-nous ces valeurs et agissons de façon à respecter le caractère fondamental de ces dernières.

Merci de votre attention et surtout, prenez soin de vous, de vos collègues et de vos proches.

Le directeur général,

Guy Laforest